# 

* Date : 21-01-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004760527
* Author :

Suite à la requête déposée le 15 décembre 2003, par ordonnance du juge de paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean, rendue le 26 décembre 2003, Gillet, Dae Kil, né le 12 juillet 1969, domicilié à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, rue Sleutelplas 35, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Jean-Luc Burlion, avenue Brugmann 164, à 1190 Forest.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Rimaux, Martine.